COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 28 MARS 2014**

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 28 mars 2014 à 20h30 sous la présidence de Madame Patricia RAICHINI, Maire.

Présents: RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, BARDESSOLLE Patrick, BOUTIN Jean-François, COUTANT Alain, DUMON Alain, HUCHET Pierrette, HUOT Jean-Paul, MARTIN Frédéric, PASCAL Romain, POUDRET Annie, REYGADE Aline

Procuration: BESSARD Jérémie à BARDESSOLLE Patrick

Secrétaire de séance : AUDOUIN Anne a été élue secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de Madame RAICHINI Patricia, Maire qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, Monsieur DUMON Alain a pris la présidence de l'assemblée. Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Madame RAICHINI Patricia est candidate au poste de Maire

Résultats du premier tour de scrutin : 15 votants - 1 bulletin blanc - 14 suffrages exprimés - Majorité absolue : 8 Madame RAICHINI Patricia est proclamée Maire et a été immédiatement installée 14 Voix.

DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Considérant que le Conseil Municipal désigne le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de 2 postes d'adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Candidat BROUDICHOUX Serge a obtenu 15 voix, est proclamé premier adjoint.

Candidate VEYSSIERE Fabienne a obtenu 14 voix, est proclamée deuxième adjoint.

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Sont élus:

Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais

Titulaires: RAICHINI Patricia - BROUDICHOUX Serge

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable

Titulaires: RAICHINI Patricia, BESSARD Jérémie - Suppléant: COUTANT Alain

Syndicat Intercommunal d'Electrification

Titulaires: RAICHINI Patricia, POUDRET Annie - Suppléants: REYGADE Aline, PASCAL Romain

SIVU Chenil

Titulaire: BROUDICHOUX Serge - Suppléant: HUOT Jean-Paul

Syndicat Intercommunal Regroupement Pédagogique

Titulaires: RAICHINI Patricia, BOUTIN Jean-François, AUDOUIN Anne

SIETAVI

Titulaires: RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge - Suppléante: REYGADE Aline

- Correspondant Défense: Titulaire: BROUDICHOUX Serge Suppléant: BARDESSOLLE Patrick
- Correspondant Tempête: Titulaire: BROUDICHOUX Serge Suppléant: BOUTIN Jean-François

DELIBERATION VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'indemnités des élus au 28 mars 2014, soit le taux maximal 31 % de l'indice 1015 pour le maire : indemnité brute : 1 178,46 € par mois.

soit le taux maximal 8,25 % de l'indice 1015 pour les adjoints : indemnités brutes 313,62 € par mois. Vote à l'unanimité.

Séance levée à 22 H 00.